



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Cabinet*

Papeete, le 28 août 2011

**Alerte à la forte houle en Polynésie française –  
actualisation du 28 août 2011 à 5h00**

A 5 heures, Météo France a réduit la vigilance au niveau orange pour les Tuamotu-Gambier.

Les interdictions prévues par l'arrêté du Haut-commissariat du 27 août 2011 sont levées.

Le Haut-commissariat rappelle les mesures à suivre pour les archipels en vigilance orange:

- les chefs de bord doivent faire preuve d'une vigilance accrue dans le cadre de leur responsabilité. En effet, en matière de navigation maritime professionnelle ou de plaisance, comme en matière de loisirs nautiques, toute sortie en mer se fait sous leur responsabilité, dans le respect des règles de sécurité.

- les conseils de prudence liés au niveau de vigilance orange restent également applicables :

- Restez à l'écoute des messages météorologiques (le site [www.meteo.pf](http://www.meteo.pf), le serveur vocal de Météo-France au 44 27 08, radio, bulletin TV)
- Soyez prudents aux abords des plages ou du littoral. Les courants observés en lagon peuvent être à l'origine d'accidents.
- Soyez prudent sur les routes en bordure de mer.
- Pour les propriétaires d'embarcations :
  - vérifiez les amarres de vos embarcations ou mettez les à l'abri.
  - limitez les sorties en mer.
- Pour les habitations en bord de mer le long des côtes exposées à la houle: surveillez la montée du niveau de la mer.

Ce communiqué est le dernier concernant cet événement météorologique.